

## Pourquoi, même s'il le voulait, l'Etat ne pourrait (heureusement) pas réguler l'innovation

Le discours d'Arnaud Montebourg à la conférence "LeWeb'13" révèle toute la difficulté de l'Etat français à penser l'économie numérique et le rôle de l'innovation.



Récemment se tenait à Paris la conférence "LeWeb'13", qui réunit tous les acteurs du secteur d'internet. C'est un peu La Mecque du numérique en France. Arnaud Montebourg y a fait une déclaration tonitruante reprise sur les réseaux sociaux. Imparfaitement rapportée, elle n'en révèle pas moins **les difficultés de l'Etat à accepter les bouleversements de l'économie de marché en général et de l'écosystème numérique en particulier**. Elle montre en conséquence leur propension à ériger des barrières à la création économique.

Le ministre du Redressement productif était invité à dialoguer avec les entrepreneurs du Web. En anglais, il a tenu des propos dont la [traduction a fait débat](#). Certains ont retranscrit en écrivant : « we need to slow down the innovation to protect the old businesses » ; ce qui a été traduit par : « il faut ralentir l'innovation pour protéger les vieux business ». La traduction est fidèle, mais l'original ne l'était pas : les propos d'Arnaud Montebourg étaient [plus mesurés](#) (« quand l'innovation détruit les systèmes, nous devons aller lentement »).

Au premier abord, tout le monde semble d'accord avec cette formule toute en équilibre. Elle se heurte cependant à de nombreux écueils : l'Etat n'a pas plus que quiconque la capacité d'anticiper les évolutions économiques et ses réglementations freinent la croissance.

**La logique défendue par le ministre suppose que l'innovation heurte et que l'Etat peut et doit légitimement prendre en charge les évolutions économiques.** Le constat est vrai : l'innovation perturbe les écosystèmes existants, en particulier ceux dont les activités sont directement concernées (qu'on se rappelle ce que la Western Union Telegraph Company pensait de Bell quand celle-ci a introduit le téléphone). La solution l'est moins : non seulement **il est très ambitieux de demander à une administration d'anticiper et gérer les mutations économiques, mais c'est aussi tout à fait irréaliste : aucune structure centralisée, publique ou privée, ne peut gérer efficacement la diversité actuelle et potentielle du marché.**

Dans le discours de Monsieur Montebourg, il est implicite que l'Etat, positionné au-dessus de la société, définit une stratégie guidée par l'« intérêt général », dont il aurait un sens inné. En conséquence, les entreprises devraient s'y plier car, quoiqu'elles veuillent, elles doivent servir ce but supérieur et le prestige public. Ce discours rappelle Montchrestien et Colbert. Arnaud Montebourg [l'a parfois exprimé plus clairement](#), notamment quand il disait vouloir « retrouver l'ADN historique de ce qu'a été le capitalisme français, c'est à dire d'abord un modèle entrepreneurial innovant et d'essence patriotique ».

C'est cette vision qui justifie, dans le discours politique, l'érection de nombreuses barrières réglementaires.

**Pour préserver l'équilibre défini par l'Etat, les innovateurs doivent accepter de ralentir leur course. Au besoin, la puissance publique les contraindra : c'est [ce qu'elle fait pour les taxis](#) et ce qu'elle défend [quand elle attaque Free](#).** Il ne faut pas perturber les plans de transition harmonieux prévus par Bercy.

Ce raisonnement économique est contraire à l'esprit même d'Internet. Que cela plaise ou non (et même si le mot est un peu galvaudé tant il est utilisé) les changements d'Internet sont "disruptifs". L'innovateur est celui qui vient, par définition, bouleverser l'écosystème précédent, en proposant une offre qui satisfait les clients (une meilleure qualité) ou en révolutionnant les modes de production (des prix plus bas). Quand le gouvernement [empêche la concurrence](#), il finit par [protéger les rentiers](#).

**La multiplication des réglementations se révèle surtout inefficace. Les innovateurs contournent les textes ou franchissent les frontières.** Ce n'est pas nouveau : au XIV<sup>e</sup> siècle, la régulation contraignante des [tisserands parisiens](#) les empêchait de répondre aux nouvelles demandes ... et fit la fortune des Flandres ; au XVIII<sup>e</sup>, le domicile de [John Kay](#) qui avait révolutionner le tissage en inventant la navette volante fut détruit par les ouvriers des ateliers traditionnels en colère, mais fit la fortune de l'Angleterre ; dans un autre domaine, Timur Kuran considère que ce sont les réglementations islamiques trop contraignantes qui ont [fait périlcliter la civilisation islamique](#).

Le discours d'Arnaud Montebourg était certes mesuré, mais il révèle une vision qui n'est pas adaptée à l'ère numérique et aux mutations économiques que le monde traverse. Le vrai débat n'aurait pas dû porter sur la traduction, mais bien sur le sens de ses propos.